

Communiqué de presse commun

Rencontre entre le Conseil d'Etat neuchâtelois et le Gouvernement vaudois

La chancellerie d'Etat communique:

Dans le cadre de ses rencontres annuelles, le Conseil d'Etat neuchâtelois a accueilli, mercredi 26 novembre 2008 en fin de journée au Château de Neuchâtel, le Conseil d'Etat vaudois, emmené par son président M. Pascal Broulis. Cette rencontre a permis aux deux gouvernements de discuter et d'examiner les différents sujets d'actualité tant au niveau cantonal que fédéral.

Effets de la crise financière sur les finances cantonales : approche concertée

Les deux gouvernements ont évoqué la décision de la Conférence des directeurs des cantons romands, de Berne et du Tessin (CDF) de mettre sur pied une plateforme supra cantonale réunissant des experts chargés d'analyser les risques de dégradation des finances cantonales et des moyens à mettre en œuvre pour y remédier. Le groupe de travail aura mission d'élaborer pour les prochains mois des pistes de réflexion qui devront permettre d'anticiper les changements conjoncturels à venir et qui serviront de base aux responsables politiques dans leurs choix politiques.

Les deux cantons ont salué cette approche concertée et commune des cantons latins. Le gouvernement cantonal neuchâtelois a également relevé qu'il mettra en place une gestion concertée avec les communes neuchâteloises.

Réforme du financement des caisses de pensions publiques

Les deux gouvernements partagent le même avis sur l'enjeu majeur que représente le financement des retraites, conscients de la fragilisation des systèmes de prévoyance au regard de l'évolution démographique. Les deux cantons sont par ailleurs opposés à l'interdiction d'un financement mixte car ce système a fait ses preuves. Le Conseil d'Etat neuchâtelois a rappelé que le Grand Conseil a adopté cette année une loi portant création d'une Caisse de pensions unique pour la fonction publique cantonale et communale.

Réformes judiciaires et procédures fédérales

Les deux gouvernements ont dressé un état de situation des travaux menés dans leur canton respectif. Le Conseil d'Etat neuchâtelois saisira l'an prochain le Grand Conseil d'un rapport qui modifiera profondément le système judiciaire actuel pour les codes fédéraux de procédure pénale et civile; en outre, une adaptation des structures neuchâteloises est prévue, qui s'accompagnera d'un redimensionnement des tribunaux régionaux. A étudier aussi la question des infrastructures.

Projet de concordat intercantonal sur la surveillance LPP

Les deux gouvernements se sont réjouis de l'avancée des travaux en vue d'un Concordat intercantonal sur la surveillance LPP. Un projet a été rédigé par les responsables des autorités de surveillance des cantons de Fribourg, Jura, Neuchâtel et Vaud, qui doit formellement être accepté prochainement par les cantons concernés. Les deux autorités ont toutefois regretté le fait que Genève se soit retiré du projet.

Nouvelle politique régionale et promotion économique

Les deux cantons se sont également réjouis de la forte volonté manifestée par tous les cantons de rejoindre la structure commune du DEWS - pour laquelle il faudra trouver un nouveau nom - tout particulièrement de l'engagement du Jura bernois et de Berne. Le Jura devra encore se prononcer, mais son adhésion donnerait incontestablement encore plus de force à la Suisse occidentale auprès des ses interlocuteurs.

Ecole d'ingénieurs : relations entre les sites d'Yverdon et de Neuchâtel

Face à l'avenir de la HES-SO qui s'inscrit dans une logique privilégiant les domaines de formation aux sites, les deux gouvernements ont la volonté de travailler dans le sens de la complémentarité plutôt que de la concurrence au niveau des filières de l'engineering. En l'état actuel, la HEG à Yverdon n'accueille que 11 étudiants ingénieurs neuchâtelois a souligné le Canton de Vaud.

Transports : trafic régional Yverdon-Neuchâtel et TGV

Le Conseil d'Etat neuchâtelois a salué l'ouverture d'une liaison ferroviaire supplémentaire entre Neuchâtel et Yverdon qui interviendra dès le 14 décembre 2008, ce qui permettra d'améliorer le trafic régional du côté de La Béroche.

Concernant la ligne TGV Berne-Neuchâtel-Paris, les deux gouvernements ont la volonté de continuer à coordonner leur action pour assurer son maintien dès lors que cette offre est performante.

Neuchâtel, le 28 novembre 2008